

# PARIS GOUTTE d'OR

## DÉCEMBRE 1994

*la lettre*



1er Supplément au n°32 de "PARIS-GOUTTE D'OR"

*Locaux scolaires et accueil des élèves :*

## ALERTE POUR LA RENTRÉE 95

Nous le signalions déjà dans le numéro 32 de "Paris Goutte d'Or" (le trimestriel) : la rentrée 95 s'annonce très problématique si des mesures importantes ne sont pas prises rapidement.

Aujourd'hui, l'on connaît les chiffres : ce sont actuellement environ 75 élèves rentrant en classe de C.P. en septembre 95 qui n'ont pour le moment pas de place prévue.

Ces évaluations ont été réalisées sur les écoles de la Goutte d'Or proprement dite (Cavé, Jean-François Lépine, Richomme, Doudeauville et Budin 1 et 2), en tenant compte des structures projetées pour l'an prochain, des effectifs actuels des grandes sections de maternelle et d'un nombre minimum prévisible de redoublants.

Et les perspectives ne sont guère meilleures sur le quartier Evangile-La Chapelle ou au pied de la Butte Montmartre (Clignancourt, Houdon et Foyatier, notamment).

C'est donc 3 classes supplémentaires qu'il faut créer si l'on veut que des conditions normales de scolarité soient assurées aux enfants du quartier... Et cette année, il n'y a plus de solution aussi évidente que celle proposée l'an passée par le Collectif Goutte d'Or et mise en œuvre, après une longue et importante mobilisation, par la Direction des Affaires Scolaires (DASCO) de la Ville, à savoir : la création d'une nouvelle école dans les locaux désaffectés de la rue Pierre-Budin.

Le Collectif (Parents-Enseignants) Goutte d'Or s'est donc remobilisé et des courriers viennent de partir à l'attention des élus de la Ville et du Rectorat demandant que des solutions soient rapidement présentées.

De son côté, l'association "Paris Goutte d'Or" est intervenue auprès de Monsieur Obert, Sous-Directeur à la DASCO et responsable de la Commission ad-hoc "Locaux scolaires" du DSQ Goutte d'Or afin qu'il réunisse rapidement cette instance qui pourra ainsi se remettre rapidement au travail. Demande lui a été

faite qu'en plus des représentants de la DASCO, du Rectorat, des directeurs d'écoles, des parents et des associations y soient intégrés des représentants des enseignants et un des élus du 18ème responsables de ce secteur. De plus, il semblerait judicieux d'aborder aussi les difficultés d'accès de tous les enfants qui le souhaitent en maternelle \*, sans oublier les problèmes d'effectifs qui se posent aussi dans les collèges.

Il est temps d'arriver à une prospective sérieuse sur le quartier qui permettrait aux enseignants de travailler dans de bonnes conditions sans se retrouver chaque année avec des problèmes de sur-effectifs. Cela passe par des écoles ayant une structure cylindrique (le même nombre de classes à chaque niveau, par exemple : 2 C.P., 2 C.E.1, 2 C.E.2, etc...), ce qui n'est pas le cas actuellement.

On rappellera pour conclure — temporairement — ce dossier ce qui figure dans le compte-rendu de la dernière Commission Locale Interpartenaires du DSQ Goutte d'Or (tenue le 20 juin 1994) :

*"Monsieur Juppé a demandé au Secrétaire Général de la Ville de prospecter dans les semaines qui viennent les terrains disponibles dans le secteur afin que pour la rentrée 1995 puisse être mis en place un nombre de classes préfabriquées ou provisoires suffisant."*

\* Etat des listes d'attente pour les maternelles de la Goutte d'Or (St Luc, Richomme, Marcadet, Marx-Dormoy, Département et Goutte d'Or) à la date du 14/11/94 :

- enfants nés en 1989 : 1

- enfants nés en 1990 : 2

- enfants nés en 1991 : 72

- enfants nés en 1992 : 234 (il n'y a en tout que 4 enfants nés en 1992 accueillis en maternelle).

Pour permettre l'accueil de tous les enfants de 3 ans et + et d'une bonne partie des enfants de 2 ans (ce qui est vivement encouragé dans les Zones d'Education Prioritaire - ZEP), il serait nécessaire de construire une nouvelle école maternelle.

## • Groupe de travail PGO "CADRE DE VIE"

**La prochaine réunion aura lieu  
le jeudi 8 décembre à 19 h 30 à la Salle St Bruno**

Un invité : Monsieur DUFOUR, responsable pour le 18ème des services de la Propreté  
(D.P.E. - Direction de la Protection et de l'Environnement)

Lors de la dernière réunion de ce groupe de travail, un premier dépouillement des questionnaires sur le cadre de vie a été fait. Nous avons constaté que les questions tournant autour de la propreté des rues étaient fort nombreuses.

Il a donc été décidé de prévoir une réunion spéciale de ce groupe de travail en y invitant un responsable des services de la propreté. Monsieur Dufour a accepté de venir.

Ce sera l'occasion à la fois de mieux comprendre le fonctionnement du service (pourquoi met-on des corbeilles dans tel endroit et pas dans tel autre ? comment se fait le nettoyage du quartier ? etc...) et de lui faire part de nos préoccupations.

Toutes les personnes intéressées peuvent participer à cette réunion.

////////////////////

### • Rectificatif : Réunion de concertation organisée par la SOPAREMA (secteur Château-Rouge)

**Contrairement à ce que nous avons annoncé lors de l'A.G. de PGO,  
cette réunion n'aura pas lieu le 13 décembre  
mais — en principe — courant janvier.**

////////////////////

### • Calendrier de la formation "Organisation et fonctionnement de l'institution judiciaire" organisée par l'ADCLJC (Club de Prévention du quartier) et l'A.J.B. (Association des Juristes Berbères)

**Une formation ouverte à tous ceux qui s'intéressent à la justice,  
assurée par des hommes du métier, et accessible à tous  
(une participation de 30 F est demandée à chaque séance).  
Toutes les séances ont lieu à la Salle St Bruno de 19 h à 21 h 30**

#### INTERVENANTS PROGRAMMÉS :

- Lundi 12 décembre
- M. Yvon Tallec, 1er Substitut du Procureur, Chef de la 12ème section du Parquet de Paris (mineurs)
- Mercredi 11 janvier
- M. Nguyen, Juge d'instruction au Tribunal de Grande Instance de Paris
- Mercredi 1er février
- Maître Laurence Gottscheck, avocate (Droit pénal : mineurs et majeurs)
- Mercredi 22 février
- M. Parent, Commissaire Divisionnaire responsable de la 2ème Div. de la Police Judiciaire de Paris (Hôtel de Police de la Goutte d'Or)
- Mercredi 15 mars
- Un Juge pour enfants.
- Mercredi 5 avril
- Madame Dohet, Juge aux Affaires Familiales (Tribunal de Grande Instance de Paris) : Droit de la famille
- Mercredi 10 mai
- Maître Mylène Stambouli, avocate (Droit des étrangers)

////////////////////

### • Prochain ARBRE À PALABRE

Le prochain "Arbre à Palabre" organisé par l'Association URACA  
(Unité de Réflexion et d'Action des Communautés Africaines) aura lieu le :

**VENDREDI 9 DÉCEMBRE de 19 h à 21 h à la Salle St Bruno (participation : 30 F)**

Demander le programme annuel en écrivant ou téléphonant à URACA - 1 rue Léon - 18ème - Tél. : 42 52 50 13.

"Paris-Goutte d'Or- La Lettre" - 1er supplément au n°32 de "PARIS-GOUTTE D'OR - Décembre 1994 - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS  
Dr de la Publication : Michel Neyreneuf - N° de Commission Paritaire : 66 173 - Dépôt légal : décembre 1994 - Imprimerie : I.D.G.

## L'application de la politique de la Ville à Paris (suite) :

# PGO s'adresse à la Préfecture et à la Ville

Suite aux informations publiées dans la dernière Lettre de PGO (septembre 94) concernant l'avenir de la politique de la Ville à Paris et le devenir des anciens sites DSQ (comme la Goutte d'Or), PGO a adressé une lettre au Préfet de Paris et à Alain Juppé, Président de l'actuel DSQ Goutte d'Or pour faire part de ses préoccupations.

On trouvera ci-joint le texte de cette lettre et la réponse — plutôt encourageante — du Préfet. Espérons que la réponse de la Ville ira dans le même sens. Nous vous la ferons connaître dès que nous l'aurons reçue.

### La lettre de P.G.O. :

Nous avons l'honneur de vous faire part de notre préoccupation concernant le contenu du futur Contrat de Ville en cours de négociations entre la Ville et l'Etat, et ses rapports avec les anciennes procédures de D.S.Q. lancées sur Paris, notamment celle de la Goutte d'Or.

Au cours de ces dix dernières années, une méthodologie originale a été mise peu à peu en place sur ce quartier, méthodologie qui s'est révélée fructueuse, et il nous paraît important que ces acquis soient validés à nouveau dans le futur contrat de ville, à savoir les deux points suivants :

- les structures de la concertation : Commission Locale Interpartenaires, Commissions ad-hoc, place du chef de projet et des associations, Salle St Bruno et Interservices de Quartier.
- les priorités définies par la Convention D.S.Q. de 1991 et qui restent toujours valables si l'on veut assurer une bonne suite à la rénovation du quartier (relogement, statut des habitants des hôtels meublés, accompagnement social, saturnisme, etc...).

En vous remerciant par avance....

### La réponse du Préfet de Paris :

Pour faire suite à votre courrier en date du 27 octobre 1994, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je partage tout à fait votre point de vue concernant la prise en compte des anciennes procédures de DSQ dans le cadre du futur contrat de ville pour Paris.

Il convient en effet de préserver des acquis qui ont fait la preuve de leur efficacité notamment dans le quartier de la Goutte d'Or.

Je puis vous indiquer que telle est d'ailleurs bien l'orientation qui se dessine, en accord avec la Ville, dans le projet actuellement en cours d'élaboration.

J'ai donc tout lieu de penser qu'une réponse positive pourra être faite à votre souhait. (...)

Pierre BREUIL

(Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Paris)

## "VILLES INÉDITES"

### TROIS PIÈCES DE THÉÂTRE SUR LA VILLE au Théâtre "PARIS-VILLETTE"

Les comédiens, metteurs en scène ou décorateurs se sont mobilisés autour d'un thème commun : la Ville. Les ateliers ont donné naissance à trois spectacles regroupés sous le titre de Villes inédites. Durant toute la période de création, des ateliers d'écriture se sont mis en place avec des classes du secondaire de banlieue et du 19<sup>ème</sup> arrondissement.

- Du 26 novembre au 23 décembre - salle de répétition - du lundi au vendredi à 19 h :

#### Pourvu que ça dure

- Du 28 novembre au 22 décembre - grande salle - du lundi au vendredi à 21 h et les dimanches jours impairs :

#### S.D.F.-S.M.B.-S.O.S.

- Du 29 novembre au 23 décembre - grande salle - du lundi au vendredi à 21 h et les dimanches jours pairs :

#### Du haut du ciel

- Intégrale des 3 spectacles les samedis 3, 10 et 17 décembre :

16h : Pourvu que ça dure / 18h : S.D.F.-S.M.B.-S.O.S. / 21h : Du haut du ciel

Théâtre Paris-Villette - 211 av. Jean Jaurès - 75019 Paris - Métro : Porte de Pantin - Rens. et Réserv. : 42 02 02 68

**TARIF RÉDUIT SUR PRÉSENTATION DE CETTE LETTRE : 65 F (au lieu de 135 F)**

### LA PERMANENCE INFO-CONSEILS DE "PARIS-GOUTTE D'OR"

(problèmes de relogement pour les immeubles touchés par la Rénovation, problèmes liés à la Rénovation et à l'aménagement du quartier, aux conflits locataires-propriétaires et aux copropriétés)

a lieu TOUS LES JEUDIS de 17 h 30 à 19 h à la Salle Saint-Bruno (Tél. à ces heures : 42 62 11 13)

# ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS... ÉCHOS...

## ■ LA COORDINATION "GOUTTE D'OR" S'ÉLARGIT

Une 21ème association du quartier vient d'intégrer la Coordination inter-associative Goutte d'Or : il s'agit de l'ANNEAU D'OR (affiliée au Comité National des Associations Populaires Familiales Syndicales - APFS), association de locataires des immeubles neufs de l'OPAC.

Siège social : 53/55 rue de la Goutte d'Or - 18ème  
Tél. : 42 64 41 81 ou 43 57 46 29

## ■ COMBIEN DE PARKINGS ?

Dans le dernier numéro de "Paris-Goutte d'Or", nous annonçons la construction de 118 places de parking au 17/25 rue de Chartres/22 à 30 Charbonnière). En réalité il n'y en a que 18 ! Pourtant, ce chiffre de 118 était bien indiqué sur le panneau du permis de construire affiché rue de la Charbonnière. Nous tâcherons d'éclaircir ce mystère et voir où ont disparu les 100 places manquantes.

## ■ OUVERTURE DU "DIVAN DU MONDE"

La Préfecture de Police n'a toujours pas donné aux responsables du "Divan du Monde" (75 rue des Martyrs - cf. PGO n° 32) l'autorisation d'ouvrir, à cause de problèmes de sécurité. L'inauguration officielle était prévue le 7 novembre à 21 h. Ce n'est qu'en fin d'après-midi de ce même jour que la Préfecture de Police a interdit la soirée ! Une pratique qui a placé les animateurs en position très inconfortable, les invités nombreux s'étant déplacés.

Souhaitons pour tous que ces problèmes soient rapidement réglés afin que la programmation annoncée puisse être réalisée !

## ■ DÉPART ET ARRIVÉE À P.G.O.

Pierre-Marie Lasbleis a fini le service Ville qu'il a accompli au service de l'association. Il ne nous quitte pas vraiment puisqu'il a été aussitôt embauché à la Salle St Bruno comme responsable de l'Observatoire de la Vie Sociale (Yvonne Tavi, qui était jusqu'à présent à ce poste, a pris la Direction de l'association URACA). Qu'il soit remercié pour sa précieuse collaboration. Un nouvel appelé a rejoint PGO : il s'agit de Marc Brébant. Qu'il soit le bienvenu !

## ■ FORFAIT DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

L'Assistance Publique a fait savoir qu'elle n'était pas en mesure actuellement de participer à la mise en place du futur Centre de Santé de la rue Cavé. Exit donc le projet d'installation dans le quartier du Dispensaire médico-psychologique de la rue René-Binet (où sont suivis de nombreux enfants du quartier et qui dépend de l'Assistance Publique). C'est très regrettable, d'autant plus que les responsables de ce service (le Professeur Velin et le Docteur Roujeau) étaient très volontaires. Le projet se fera donc avec une structure dépendant de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (DASES) de la Ville : le C.A.P.P. (Centre d'Adaptation Psycho-Pédagogique).

## ■ CONCERT EN L'ÉGLISE ND de CLIGNANCOURT

Les Chœurs du Conservatoire Gustave Charpentier du 18ème interpréteront la Messe Solennelle de Rossini le mardi 13 décembre à 20 h 30 - Entrée libre (Place Jules Joffrin).

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÉMENT DU TRIMESTRIEL, "PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier (Château-Rouge compris) !

## ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

### ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (3 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (7 numéros par an) au prix de 80 F (abonnement normal) ou de 100 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

### ADHÉSION à l'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

### BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Profession : ..... Tél. : .....

Code Porte : ..... (pour portage à domicile)

### • ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"  
(abonnement normal : 80 F / soutien : 100 F)

### • ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications  
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de ..... F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le ..... Signature :

Les adhérents de l'association trouveront ci-dessous le texte remis aux personnes présentes lors de l'Assemblée Générale du 17 novembre. Rappelons qu'il ne s'agissait pas à proprement dite de l'Assemblée Générale annuelle. Celle-ci aura lieu dans le courant du 1er trimestre 95 et se verra proposer la modification des statuts, la création d'un Conseil d'Administration et les élections (au C.A. et au Bureau).

## Paris-Goutte d'Or - Rapport d'activité :

# BILAN et PERSPECTIVES

Assemblée Générale du 17/11/94

Voici les différents secteurs d'intervention de l'association, avec un rappel des actions menées et des propositions d'objectifs.

## 1. OPÉRATION DE RÉNOVATION - GOUTTE D'OR SUD

PGO, après avoir obtenu des engagements précis de la Ville dès 1985, suit le déroulement de l'opération pour vérifier l'application de ces engagements, notamment sur les points suivants :

### • **relogement de tous les occupants de bonne foi.**

Certains habitants, pour des raisons diverses, ne remplissent pas exactement les conditions leur permettant de bénéficier du statut de locataire (sous-locataires dans un logement dépendant d'un commerce, bail de meublé, procédures lancées par le propriétaire pour expulser le locataire sans motif valable afin de bénéficier d'un prix de vente plus important, etc...). PGO monte alors les dossiers et défend le bon droit de ces occupants de bonne foi, qui finissent généralement par être relogés.

### • **relogement des occupants des hôtels meublés à démolir**

Ce fut un combat long, qui est aujourd'hui gagné dans les principes. L'OPAC a d'ailleurs commencé à reloger les familles habitant ces hôtels meublés et des propositions sont faites aux "isolés". Un projet de construction adaptée (45 studettes prévues au 7 rue de Chartres) est même bien avancé. Reste à faire que la Ville, propriétaire de quelques hôtels meublés, applique les mêmes procédures, ce qui n'est pas encore le cas.

### • **droit au retour des habitants de la Goutte d'Or qui le souhaitent.**

Certains retours - peu nombreux - ont eu lieu. Une quarantaine d'autres (environ) sont en instance. Ils ne pourront vraisemblablement être réalisés que fin 95 ou début 96. PGO est intervenu pour que cette opération se fasse dans une grande transparence, et pour ce, qu'une liste précise des personnes demandant à revenir soit dressée et communiquée aux associations.

Sur ces trois points, la concertation avec l'OPAC, aménageur et constructeur, se passe dans de bonnes conditions, et plus difficilement avec la D.C.L. (Direction de la Construction et du Logement de la Ville).

## AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION :

### • **diversification des commerces**

Après une longue période pendant laquelle les emplacements commerciaux neufs sont restés vides, on assiste actuellement à un démarrage des locations. PGO avait insisté pour que l'OPAC révisé ses prix à la baisse et favorise les commerces de proximité. Ce qui a eu lieu. De plus, une attention particulière a été demandée pour trois endroits particuliers : le long du passage Boris Vian et autour de la rue Fleury (en relation avec le futur complexe culturel), à la Pointe de la Goutte d'Or et rue de la Goutte d'Or, en proximité de la Crèche et de l'Ecole maternelle. Aujourd'hui, l'OPAC nous tient plus régulièrement au courant des tractations en cours, ce qui permet à PGO de faire part de son avis, en fonction de ces critères et des résultats des enquêtes menées.

### • **futur Complexe culturel (de part et d'autre de la rue Fleury)**

PGO a demandé à Monsieur Mécheri (adjoint au Maire chargé de la Jeunesse) qu'une concertation s'engage rapidement sur l'aménagement interne de cet équipement et sur les possibilités d'y accéder pour les jeunes du quartier. Le principe d'une telle concertation est acquis, mais elle n'est toujours pas programmée.

### • **réinstallation de la mosquée du 53 Polonceau**

A la demande de PGO, la mosquée sera réinstallée (non comme c'était prévu) Bd de la Chapelle (aux numéros 94-96-98). La réinstallation provisoire au 56 Bd de la Chapelle (dans le parking) n'est plus sûre. PGO insiste pour que ce soient des interlocuteurs fiables et reconnus qui signent la convention d'occupation avec l'OPAC et qu'un cahier des charges très précis soit intégré à cette convention (précisant l'impossibilité à la mosquée de s'étendre sur le trottoir et donnant des exigences quant au respect du voisinage (bruit notamment)).

### • **Crèche des Islettes**

Les listes d'attente pour les crèches dans le quartier sont toujours très importantes. L'ouverture de la Crèche des Islettes n'a pas apporté beaucoup d'améliorations, compte-tenu de la définition des secteurs de recrutement (son secteur est situé en quasi-totalité de l'autre côté du Bd Barbès). PGO interviendra pour qu'à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle crèche en construction rue Becquerel, le secteur de la Crèche des Islettes soit redéfini en intégrant une bonne partie du quartier.

### • **Hôtel de Police du 34 Goutte d'Or**

L'implantation de cet équipement (qui est tout sauf un équipement de proximité) et son usage quotidien est source de nombreuses nuisances, non seulement pour les voisins immédiats (bruit dû à la mauvaise insonorisation et au stationnement des véhicules, embouteillages causés par les gros cars, etc...) mais aussi pour beaucoup d'habitants du quartier (usage inconsidéré du "deux-tons", voitures de police circulant à toute vitesse dans des rues étroites, etc...). PGO est déjà intervenu à plusieurs reprises pour que des améliorations adviennent, sans trop de succès jusqu'à présent. Une réflexion sur le plan de circulation, les places de stationnement, l'aménagement des rues en "zone 30 km/h" sont des voies à explorer, sans oublier les investissements financiers nécessaires que la Préfecture de Police devrait faire pour améliorer la fonctionnalité du bâtiment actuel.

### • **architecture**

L'OPAC et la D.C.L. ont tenu l'an passé un certain nombre de réunions où ont été présentés les futurs programmes de construction. Si ce type de rencontres n'a guère été efficace concernant les questions esthétiques (il y avait presque autant d'avis que de personnes présentes) par contre, elles ont été utiles pour aborder certains points fonctionnels (retraits sur l'alignement risquant de créer des recoins nauséabonds, locaux collectifs résidentiels inaccessibles aux non-locataires, etc...). PGO continuera à demander que de telles réunions aient lieu.

### • **logements neufs de l'OPAC**

En partenariat avec d'autres associations et les organismes à caractère social (DASES, BAS et CAF), PGO participe à l'organisation de rencontres des locataires des immeubles de l'OPAC, afin de favoriser une meilleure intégration dans les lieux (problèmes de l'APL, des factures EDF avec le chauffage électrique, des relations avec les gestionnaires, etc...) et de permettre, éventuellement, l'organisation des locataires en association. Jusqu'à présent, cette action a eu lieu dans trois immeubles (19 Jessaint, 9/11 Charbonnière et 11/13 Polonceau). Elle se poursuivra dans les immeubles neufs (au fur et à mesure de leur "remplissage") et les plus anciens. PGO n'a pas pour vocation de se substituer aux associations de locataires, ni de les fédérer, mais d'en favoriser la naissance.

### • **problèmes particuliers à des immeubles**

- **48 Goutte d'Or** : les propriétaires du bâtiment B2 ont annoncé qu'ils ne pourraient faire les travaux de réhabilitation demandés. Ils proposent que la Ville rachète leur immeuble et le détruise (ou le réhabilite). PGO soutient l'action de la copropriété concernée.

- **17 Polonceau** : pour mener à bien la réhabilitation de cet immeuble, la copropriété souhaiterait que deux familles nombreuses vivant dans des petits logements toxiques (cas de saturnisme) soient relogées, les propriétaires de ces logements étant prêts à les réhabiliter et à les relouer dans le cadre d'un conventionnement. Jusqu'à présent, la Préfecture et la Ville se renvoient le dossier. PGO interviendra pour le faire aboutir.

- **immeubles dont certains appartements ont été acquis par la Ville ou par l'OPAC** : il s'agit d'immeubles que la Ville ou l'OPAC souhaitait acquérir en totalité pour les démolir, ce qui a été abandonné. Entre temps, ils sont devenus propriétaires de certains appartements vides ou occupés (8 rue Caplat, 42 et 48 rue de la Goutte d'OR, 15 rue Polonceau,...). PGO souhaiterait que les appartements vides soient revendus ou loués (avec un bail de longue durée) à des associations dont la vocation est de reloger les mal-logés.

## **2. SECTEUR "CHÂTEAU-ROUGE"**

### **ÉTUDE ET CONCERTATION SOPAREMA**

Voir sur ce sujet l'encart central du numéro 32 de "PARIS-GOUTTE D'OR" (le trimestriel).  
La réunion de concertation où seront communiqués la quasi-intégralité des résultats des enquêtes menées devrait avoir lieu courant janvier à la Salle St Bruno  
(la date du 13 décembre précédemment annoncée n'a pas été retenue).

### 3. ENSEMBLE DU QUARTIER

#### • **Locaux scolaires**

Grâce à l'action du Collectif Goutte d'Or, la rentrée scolaire 94 s'est faite dans de bonnes conditions (ouverture d'une nouvelle école rue Pierre-Budin). Mais, les prévisions pour la rentrée 95 sont encore catastrophiques. Il manque actuellement 5 C.P. PGO a demandé une réunion rapide de la Commission ad-hoc "Locaux scolaires" et continuera à intervenir en complémentarité avec le Collectif.

#### • **Saturisme**

Beaucoup de principes ont été adoptés par la Ville et la Préfecture pour tenter de dégager les familles dont les enfants sont intoxiqués des appartements toxiques. La concrétisation de ces objectifs est bien lente, alors qu'il peut s'agir de la vie, en tout cas de la santé, de l'enfant. PGO devra prendre à nouveau des initiatives pour que la solution de ces problèmes soit inscrite dans les priorités des mois à venir.

#### • **Centre de santé**

Lancé à l'initiative de PGO, ce Centre de Santé devrait commencer à voir le jour au 16/18 rue Cavé. Après renonciation de l'Assistance Publique à intégrer le projet, le futur Centre de Santé devrait comporter les quatre structures suivantes :

- le relogement définitif de la PMI (actuellement 50 rue Stephenson),
- la création d'un C.A.P.P.,
- des consultations spécialisées en direction des enfants, ouvertes aux horaires non scolaires,
- un lieu de prévention, de débats et d'expos animé par des associations spécialisées.

PGO participe à la Commission ad-hoc qui est chargée de concrétiser ce projet.

#### • **Police**

Les problèmes de trafics divers restent une des préoccupations principales des habitants (marché aux voleurs transféré rue des Poissonniers et rue Poulet sous des formes variées, joueurs de dés, prostitution, drogue). PGO continuera à mettre la Préfecture de Police face à ses responsabilités pour qu'une action réelle (et non à effet médiatique) ait lieu sur ces différents points.

De même, la continuation du dialogue avec les îlotiers devrait permettre de faire mieux prendre en charge un certain nombre de questions concernant la réglementation de la vie quotidienne (nuisances diverses, hygiène, etc...).

Une attention particulière devra être portée sur les rapports police/jeunes afin que le type d'affrontements que l'on voit souvent se produire en banlieue ne se passent pas ici.

#### • **Cadre de vie**

Le groupe de travail de PGO a mis au point un document ("Améliorons notre cadre de vie") qui devrait être bientôt diffusé à 10.000 exemplaires. A l'occasion de cette diffusion, des campagnes préventives puis répressives

devraient être menées par les services concernés. Ce document a pour but aussi d'être un prétexte à la discussion entre les habitants et les commerçants concernés.

De même, des propositions devraient être faites par PGO (dans le cadre de l'étude de la SOPAREMA) pour des aménagements de voirie et des modifications éventuelles du plan de circulation, allant dans le sens de la politique dite des "quartiers tranquilles". Des efforts devraient être faits pour réinstaller des végétaux.

A noter que ces propositions s'étendront à l'ensemble du quartier. Ce sera l'objet des réunions futures du Groupe de travail, qui s'appuiera sur le dépouillement de l'enquête lancée en juin 94.

#### • **Mal-logés**

Dans le cadre de sa permanence logement, PGO reçoit beaucoup de familles mal-logées du quartier et essaie de les aider à accéder à un logement décent, ce qui est de plus en plus difficile.

#### • **Square Léon**

Un certain nombre de riverains du Square se sont plaints à plusieurs reprises du bruit nocturne généré du fait que le Square n'est pas fermé (notamment des joueurs de foot-ball très tard, surtout en été). PGO a demandé qu'une concertation ait lieu, réunissant les Parcs et Jardins, les îlotiers, les riverains, les associations qui organisent des activités dans le Square, etc... afin que des solutions puissent être mises en œuvre pour diminuer ces nuisances.

#### • **Square St Bernard**

Le Square St Bernard devrait être rénové, dans son style actuel. Les associations ont été consultées. Il semble que, si le projet n'a toujours pas vu le jour, ce soit pour des raisons budgétaires. PGO interviendra à nouveau pour que ce projet ne tombe pas dans l'oubli.

#### • **Lycée (Émile-Duployé)**

Le Conseil Régional et le Rectorat n'ont toujours pas défini le contenu précis du projet. Pendant ce temps, les préemptions ont lieu, et des squatts se sont déjà créés. La situation n'est pas saine. PGO insistera pour que le projet soit rapidement bouclé, en tenant compte des demandes déjà formulées, afin que ne crée pas dans cette zone un nouvel abcès de fixation.

#### • **Animation**

La "Goutte d'Or en Fête" (à l'organisation de laquelle PGO participe activement) devient peu à peu un événement de la scène parisienne. PGO poursuivra son travail dans ce sens, de même qu'il soutiendra toute action visant à créer de l'animation dans ce quartier et à le désenclaver (en y attirant un public extérieur), tout ceci permettant de lutter contre la mauvaise image de marque de la Goutte d'Or. C'est notamment le cas pour "Goutte d'Or Carré d'Art - Ateliers portes ouvertes", Uppercut, etc...

## 4. ORGANISATION INTERNE

### • Adhérents et abonnés

PGO a actuellement environ une centaine d'adhérents plus autant d'abonnés (non-adhérents) du quartier.

### • Administration

Une Assemblée Générale extraordinaire sera convoquée dans le courant du 1er trimestre 95 afin de modifier les statuts pour étendre officiellement le périmètre d'intervention de l'association (jusqu'à la rue Ordener au lieu de la rue Doudeauville) et créer un Conseil d'administration (il n'y a actuellement qu'un Bureau). Ce sera l'occasion de nouvelles élections.

Peut-être serait-il plus sain, à cette occasion, de différencier la fonction du Président et celle du Permanent (qui pourrait être officiellement Directeur ou Délégué).

L'association a actuellement deux permanents :

- le Président (mis à la disposition de PGO par le Ministère de l'Education Nationale),

- un appelé volontaire du Service National (politique de la Ville), indemnisé par PGO (1800 F par mois).

Le bureau de l'association est à la Salle St Bruno, pour un loyer mensuel de 500 F par mois (bureau pouvant être parfois polyvalent).

### • Permanence logement/information

Elle a lieu tous les jeudis de 17 h 30 à 19 h à la Salle St Bruno.

### • Groupes de travail

Deux groupes de travail fonctionnent réellement :

- Cadre de vie-Hygiène,
- Police (modalités de travail à redéfinir).

Il serait bon que d'autres groupes de travail voient vraiment le jour, notamment :

- "Château-Rouge",
- Logement,
- Journal (rédaction et diffusion),
- Animation,
- Scolaire.

### • Journal

Le trimestriel est tiré à 1000 exemplaires. 300 exemplaires sont distribués (par porteur ou par courrier). Le reste est vendu (chez certains commerçants, à la Salle St Bruno ou par vente militante au marché Dejean).

Il serait important de trouver d'autres points de diffusion du côté de Château-Rouge.

La Lettre est tirée à 400 exemplaires (parfois 1000). 300 sont distribués et le reste est en dépôt à l'entrée de la Salle St Bruno (diffusion gratuite).

Il n'existe toujours pas de véritable comité de rédaction, ce qui est regrettable. L'essentiel du journal est réalisé par les permanents, avec des participations plus ou moins occasionnelles d'habitants ou d'adhérents.

### • Partenariat

- PGO fait partie de la Coordination inter-associative Goutte d'Or qui regroupe actuellement 20 associations du quartier : Accueil & Promotion, Accueil Goutte d'Or, ADCLJC, ADOS, AIDDA, APSGO, Arbre Bleu, ASFI, ATMF Centre Doc, EGO, Enfants de la Goutte d'Or, EOLE, Goutte d'Art, Habiter au Quotidien, LAGO, Pilier d'Angle, Pirouette, St Bernard de la Goutte d'Or et URACA.

Le Président de PGO a été, cette année encore, élu coordinateur.

- PGO est administrateur de l'Association de Gestion de la Salle St Bruno. Son Président est toujours, à ce titre, Vice-Président de cette structure (le Président étant René Béguet, conseiller de Paris).

- PGO est membre de la Commission Locale Interpartenaires (C.L.I.) du DSQ Goutte d'Or, et à ce titre, a de nombreuses relations avec les élus et les services de la Ville ou de l'Etat.

- PGO participe à certaines commissions ad-hoc de la C.L.I. :

- Locaux scolaires,
- Centre de Santé,
- Locaux associatifs,
- Police,
- Architecture

- PGO est partie prenante de l'Action Sociale Coordonnée Logement (qui regroupe les services sociaux de la DASES, du BAS et de la CAF) et certaines associations (Anneau d'Or, Accueil Goutte d'Or, Accueil & Promotion et les Enfants de la Goutte d'Or).

- PGO est en lien aussi avec ACDUC (Action Coordonnée pour un Développement Urbain Concerté), le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) et la Fondation Abbé Pierre pour avancer sur la question du relogement des habitants des hôtels meublés à démolir.